

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 8

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès ; Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Couvain : abeilleau nacré ; peut prendre une teinte café au lait, ce qui perturbe les idées de l'apiculteur ainsi déconcerté.

Débutant : apprenti travesti en scaphandrier, gauche et craintif, écraseur d'abeilles.

Extracteur : machine infernale pour dépouiller l'abeille de son butin.

Kilo : mesure de poids très exacte...

Hydromel : boisson des dieux, indigne de nous.

Tonne : autre mesure de poids, peu usitée en langage apicole parce que fabuleuse.

Loque : ennemi No 1 des ruchers et de la caisse de l'Etat.

Miel : aliment de choix, trop souvent considéré comme remède.

Récolte : pour l'apiculteur, le plus hypothétique des produits du travail. Inconnu sur les « Déclarations officielles ».

Reine : n'a pas même un duc pour époux, la pauvre !

Venin : frein hydraulique sur les 4 roues du char de l'apiculteur sans lequel il s'abîmerait à coup sûr.

(A suivre)

Farfelu.

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Yvonand recevait le 5 juillet les apiculteurs vaudois ; ce fut une journée particulière vu que la Fédération vaudoise fêtait son cinquantenaire, tandis que la section de La Mentue qui recevait célébrait également son jubilé.

Nombreux furent les apiculteurs qui répondirent à l'invitation toute cordiale des organisateurs.

M. Thonney, vice-président de La Mentue, souhaite à chacun la plus cordiale bienvenue. Puis M. Vuagniaux, municipal à Yvonand, dit tout le plaisir et l'honneur de son village de recevoir les amis des abeilles de la Société vaudoise, et au nom de sa commune offre un vin d'honneur fort apprécié.

C'était ensuite à M. Sueur, instituteur, président de la F.V.A. d'adresser d'aimables paroles à nos hôtes d'un jour et de les remercier d'avoir bien voulu assumer la responsabilité de recevoir les apiculteurs.

Il salua quelques personnalités apicoles et particulièrement la présence de M. le conseiller d'Etat Gabriel Despland, qui a bien voulu nous honorer par sa présence et remercie les autorités cantonales pour leur bienveillance et l'aide précieuse qu'elles apportent dans la lutte contre les maladies des abeilles et les dangers que ces dernières courent face aux traitements antiparasitaires. M. Sueur souligne également l'appui financier précieux de l'Etat de Vaud qui permet l'organisation de cours et de conférences.

Après son exposé, M. Sueur salue la présence de son conférencier du jour, M. le professeur Louis Baudin, connu des apiculteurs romands.

Conférence de M.^rBaudin, professeur émérite de biologie aux Gymnases cantonaux de Lausanne

Le venin d'abeille

Il appartenait à M. L. Baudin, professeur émérite de biologie aux Gymnases cantonaux de Lausanne, rédacteur apprécié de la préface et du chapitre

consacré au miel et aux plantes mellifères dans la nouvelle édition de la « Conduite du Rucher », de développer ce sujet si commun et cependant si mal connu scientifiquement. Il le fit avec le charme et la simplicité qui caractérisent sa personne, ayant su captiver, une heure durant, l'intérêt de tous ses auditeurs que la chaleur accablante du lieu et du moment prédisposaient à une torpeur très excusable. Il serait présomptueux de vouloir résumer clairement un exposé scientifique si complet. Les quelques lignes qui suivent n'en donnent qu'un bref reflet.

Le venin d'abeille représente $\frac{1}{500}$ du poids de l'insecte ; il est évalué à environ 0,2 mg. Ses propriétés physiques et chimiques l'appartiennent à celui des serpents, qui reste cependant, en raison de son abondance, plus violent et dangereux que celui de l'insecte.

Il peut être conservé longtemps desséché ou dissous dans la glycérine, et s'il garde toutes ses propriétés à la chaleur comme au froid, il est, par contre, très vite détruit par les ferments digestifs ; c'est la raison pour laquelle on peut sucer sans danger piqûre ou morsure. Son effet hémolytique est cependant violent : les globules rouges du sang détruits entraînent parfois la mort. Sa toxicité dépendrait d'autre part de divers facteurs tels que sa teneur en pollen, l'âge de l'abeille, la race, la saison, et, surtout, de l'âge de la victime, de l'organe atteint, de l'état de sa santé, les cardiaques apparaissent beaucoup plus sensibles à cette action. Quoiqu'il en soit, son effet neurotoxique et la douleur qu'il provoque sont bien connus, comme le sont les effets hémorragiques sur certains organes délicats.

L'action du venin varie donc d'intensité, nous venons de le voir, suivant les individus. Des statistiques anglaises, entre autres, montrent que le 7 % des apiculteurs consultés acquièrent dès le début une immunité quasi complète qui serait ainsi naturelle, parfois héréditaire, ce dernier cas cependant rare, alors qu'un 13 % serait frappé d'anaphylaxie, c'est-à-dire de sensibilité exagérée, voire dangereuse parce que chimique. C'est donc environ le 80 % qui réagit plus ou moins violemment à l'action mécanique seule du venin, sans conséquence sur la santé, l'organisme élaborant les antitoxines nécessaires à rétablir l'équilibre.

Des expériences de piqûres ont été pratiquées sur de petits mammifères. Elles ont amené à cette conclusion que le venin d'abeille, dosé rationnellement, pouvait être employé dans le traitement des maladies rhumatismales. On connaît des médicaments à base de venin d'abeille, prescrits par le médecin, qui ont guéri des cas jusqu'alors réfractaires à toute intervention.

Relevons pour terminer que l'alcool excite les abeilles et qu'il est déconseillé de travailler au rucher après avoir ingéré vin ou liqueur.

Vivement applaudi par l'assistance, le conférencier fut remercié en termes choisis par le président de la F. V. A., M. G. Sueur.

Partie officielle

Ouvrant la partie officielle qui suivit le banquet excellemment servi dans un décor de verdure abondante et de délicieuse fraîcheur au Restaurant du Lac, propriété de M. Cuérel, le major de table, M. H. Michoud, donne la parole à M. Gabriel Despland, conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur. L'orateur, s'exprimant en un style tout pénétré de poésie dont il a le secret, nous parle d'abord d'un lointain et curieux premier contact qu'il eut avec les abeilles de l'instituteur de son village natal, contact plutôt timide mais narré avec tant d'humour que les rumeurs joyeuses fusèrent de l'auditoire d'emblée conquis. Glorifiant l'abeille au cours de l'histoire, il en conclut que l'apiculteur d'aujourd'hui a su garder, à côté de l'intérêt matériel que doit laisser toute activité sagement conduite, l'idéal fait de patience et de grandeur qui l'honore tout particulièrement. Si les connaissances scientifiques ont imprimé à l'apicul-

ture une orientation nouvelle, il sait que cette activité a néanmoins su conserver toute son indépendance et que les pouvoirs publics n'ont qu'un discret regard que le travail de l'inspecteur cantonal et des inspecteurs régionaux, en collaboration avec les laboratoires de l'Institut cantonal vétérinaire, simplifient grandement.

M. le conseiller d'Etat Despland se fait l'interprète du gouvernement vaudois en formant les vœux pour l'avenir prospère de la F. V. A. et de la section La Mentue, jubilaires de ce jour. Il leur adresse personnellement un chaleureux merci pour les heures agréables passées en compagnie des amis de l'abeille, et assure l'apiculture vaudoise de la sollicitude des services de son Département.

Les applaudissements prolongés qui soulignèrent son excellent discours auront dit à notre conseiller d'Etat toute l'estime et la reconnaissance que nous lui gardons.

Après M. le conseiller d'Etat G. Despland, M. Paul Meunier, président de la Société romande d'apiculture, s'adresse à la section de La Mentue, l'encourage et la félicite de son activité pour maintenir une apiculture prospère et au nom de la S. A. R. lui offre pour souligner son jubilé une channe vaudoise magnifique. Puis M. Bovey, au nom de la Fédération vaudoise, offre à la section pour son cinquantenaire, un microscope, instrument qui sera certainement utile à ceux qui désirent s'instruire et mieux connaître les maladies des abeilles.

Le vice-président de La Mentue, très touché de ces marques d'amitié et de sympathie, remercie la Société romande et la Fédération vaudoise.

Après cette partie oratoire, toute de cordialité, le président invite les assistants à une excursion dans la région.

Les apiculteurs se rendirent aux mines de St-Martin du Chêne où M. Perrotet fit un exposé historique des lieux et où fut offerte une collation agrémentée de musique.

Après c'est à Donneloye que chacun put admirer un parc aux daims particulier et fort intéressant.

Ainsi se termina cette belle et réconfortante journée apicole.

Le comité de la F. V. A. remercia bien chaleureusement les organisateurs de cette fête apicole pour le grand soin qu'il a mis à la préparer.

BOITE AUX LETTRES

Conférence

Notre collègue, M. Paul Zimmermann, 29, avenue du Mail, Genève, nous informe qu'il est prêt à donner dans les sections qui lui en feront la demande une conférence : **Visages d'insectes**, avec projections lumineuses.

Cette conférence ne manquera pas d'intéresser les apiculteurs en leur dévoilant le monde extraordinaire des insectes vu à une échelle inaccoutumée.

Le Rédacteur.

Pour ouvrir une ruche, il faut un peu de fumée et beaucoup de sang-froid.

Barsac.